

# GRAND PRIX DU GOLF DU GRAND AVIGNON

29, 30 Juin et 1<sup>er</sup> Juillet 2018

## REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.*

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FFG ou à une Fédération étrangère reconnue.

Certificat médical et droit de jeu fédéral annuel à jour auprès de la FFG avant la date limite d'inscription.

**Dames : Index inférieur à 15.4      Messieurs : index inférieur à 12.4**

Le champ des joueurs sera limité à 144 joueurs dont 33 dames et 14 WC

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueur(se)s de nationalité étrangère classé(e)s dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames quel que soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

**3 places Dames et 11 places Messieurs** (10% du champ) seront réservées aux joueur(se)s U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

### FORME DE JEU

54 Trous Stroke Play (18 trous par jour)

Repères Départs Dames : bleus

Départs Messieurs : blancs

Départs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours : selon le fichier excel de la FFG (édition Ligue PACA). Départs du 3<sup>ème</sup> tour : dans l'ordre inverse des résultats.

Cut après 36 trous : seront retenus les 15 premières dames + ex-aequo et les 60 premiers messieurs + ex-aequo.

Départage : play-off « trou par trou » pour la 1<sup>ère</sup> place du classement général de chaque sexe, sur les trous 1 et 2. Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

### ENGAGEMENTS

Droit d'engagement comprenant la journée de reconnaissance (dans la semaine précédant l'épreuve, réservations auprès du Golf) :

· Adultes : **100€**

· Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1992 et 1998) : **50€**

· Joueurs de 18 ans et moins (nés en 1999 ou après) : **40€**

· Membres de plus de 25 ans : **50€**

· Membres de moins de 25 ans (nés en 1992 ou après) : **25€**

Les inscriptions devront parvenir, par courrier uniquement, au Golf avant le jeudi 14 juin 2018 accompagnés du droit d'engagement.

**GOLF DU GRAND AVIGNON**

**Chemin de la Banastière - 84270 Vedène**

**Tél. : 04.90.31.49.94 - Email : [info@golfgrandavignon.com](mailto:info@golfgrandavignon.com)**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

### PRIX

5 Prix Brut Dames / 10 Prix Brut Messieurs

Remise des Prix le dimanche 01 Juillet à l'issue de la compétition.

### Article 5 - Comité de l'Epreuve

Arbitre - Directeur du Tournoi : Olivier BOUCHARLAT

Arbitre : Marie-Claude MELANI

Directeur du Golf : Ludovic MANGAUD